Au	Les parcelles concernées sevent sourniers and exigences des missures agre environnementales de type système comme pré- aitées ainsi qu'à la mise en place de cultures internédiaens de type convert multi especies précessaire que votre projet fasse l'objet c'une évaluation vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Le projet à fait l'objet d'une demende en service de l'environnement de la DTTI. (e service, apris été de ma celes l'impossibilité de la réalisation du projet en celui- a répord aux en gences fixe'es ce qui me justi	ion					
l'aller d'imposibille de la lealisation du partire de la lealisation du partire de la les les les puis me justifie donc pas d'évaluation.							
	8. Annexes						
8.	.1 Annexes obligatoires						
_	Objet Document CERFA n°14734 intitulé «informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire» -						
1	non publié ;						
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;						
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;						
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;						
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;						
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est						

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre

une annexe traitant de ces éléments) :

susceptible d'avoir des effets.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?			
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		B	
	Engendre-t-il des émissions lumineuse ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	es	N N	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?			
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il des effluents ?		8	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		Ą	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		
approuvés	?		au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non Si oui, décri	vez lesc	yuelles :

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire?			
		Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		Car c'est un projet agricole
	Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?		
R		Est-il concerné par des risques naturels ?	K	
		Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		
	Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		
Nυ		Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		

Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? X Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications × prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir D un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).							
le sevice de	l'en vironnement	de la DDTM					
du fas de Carlais	a étudié le dossier	qui répond					
conedement = die							
(Ni point de coptage, ni zone humide, ni pente, ni zones innonda							
4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées							
Grande	Valeur(s)						
- Superficie du	projet	9 ha 64 a					
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long ° _	_'"_ Lat ° ' "_					
AD 129 - AD 131 - AD 53 AD60 - AD61 2H4-2H5-2H6 AD67 - ZH35.ZH36 - STotaliti Villen l'hopital		_'"_ Lat°'"_					
PESG-ZEST-ZEG3 AD41-AC10-AC11 AC12-ZHGG Partic-SVillers l'hopital IZD 65 LS Totalités, No Rex la Auxi	Point d'arrivée : Long ° Communes traversées :	_'"_ Lat°'"_					
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6							
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non environnementale?							
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre pr indiquez à quelle date il a été autori	ojet et						

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnem**entale de la z**one d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	uver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire. Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		K	
En zone de montagne ?			
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?			
Sur le territoire d'une commune littorale ?		¥	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		K	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		V	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		4	

4.2 Objectifs du projet

Mise en authure de voute de parcelles initialement en prairies. L'exploitation ne posséde pas d'elevage associé. La structure protique un mode de culture, naisonné. Ette est engagée de puis 2019 dons une MAEC (mesure ague environmente de type système) engageant la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Un passage à la cert fication HVE est à l'étude.

4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux

liéparation des parcelles pour mise en cultures

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Mise en culture annelle avec al remounce de culture d'au vourne et de printemps.

La MAEC implique la divers. Le des cultures.

En 2020, l'exploitation compte 7 cultures différents.

Des intercultures type "comvert vegotol multi-espècés" seront constancent implantées entre 2 cultures de voure pour me pas laisser le sol ser favorisent ainsi la biodivas. Le et limitant l'éros: en une refléxion sur l'agriculture de conservation des sols est en cours.



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le 11/5/2020 Date de réception : N° d'enregistrement: 29/4/2020 2020-4552 62390. Villers l'hopital 2.1 Personne physique Nom Prénom 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale OLIVIER SENECHAL Nom, prénom et quaité de la personne SENECHAL DLIVIER habilitée à représenter la personne morale Forme juridique Exploitation Individualle RCS / SIRET Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie N° de catégorie et sous-catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) 46. Projet d'affectation b) projet d'affectation de plus de le d'étendres semi natuelles hectares d'étendues semi natuelles à l'exploration agricole intensive Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition Trous formation d'une prairie permanente à la mire en culture de vente.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
9. Engagement et sig	gnature
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	×.
Faità Villas d'hopital	le, 20/04/2020
Signature	